

LA FILIÈRE JEUNE DES PAYS DE LA LOIRE

L'ORGANISATION GÉNÉRALE



Après une phase de construction de 3 années, la filière jeune régionale évolue.

Deux groupes sont désormais au service des jeunes licenciés :

- Le premier niveau : **Groupes Performance** sont proposés sur inscription à tous les jeunes ayant envie de progresser, motivés par la pratique de la compétition (tir à 18m et TAE).

Son organisation est interdépartementale, sur deux secteurs géographiques.



- Le deuxième niveau : **Groupe Élite** est réservé aux meilleurs jeunes de la région, déjà figurant sur le classement national TAEi.

Son organisation est régionale, le programme se déroule au CREPS - Espace tir à l'arc du Pôle Espoirs.

- Les Pays de la Loire bénéficient d'un **Pôle Espoirs**, structure de Haut Niveau.

Notre objectif est que cette structure puisse rayonner avec de plus en plus d'archers régionaux. Cela fait maintenant 3 ans que 2 ligériens sont dans son effectif des 8 jeunes chaque année.

Le Comité Régional soutient les archers ayant un projet de pratique de haut niveau.

Les regroupements sont encadrés par des entraîneurs diplômés d'État, parmi lesquels d'anciens membres de l'équipe de France tir olympique et l'entraîneur du Pôle France de Dijon.

Pôle Espoirs des Pays de la Loire
Accès à la pratique du Haut Niveau

Groupe Élite
Offre régionale

Groupes Performance
Offre Interdépartementale-régionale

Pratique en club
Offre locale



LA FILIÈRE JEUNE RÉGIONALE

LES GROUPES PERFORMANCE JEUNES



Groupe accessible à tous sur inscription

L'objectif :

Réunir les jeunes en progression vers le TAEi - Augmenter le niveau de performance en tir à l'extérieur, préparer les épreuves départementales et régionales :

I. TAE International

Public cible :

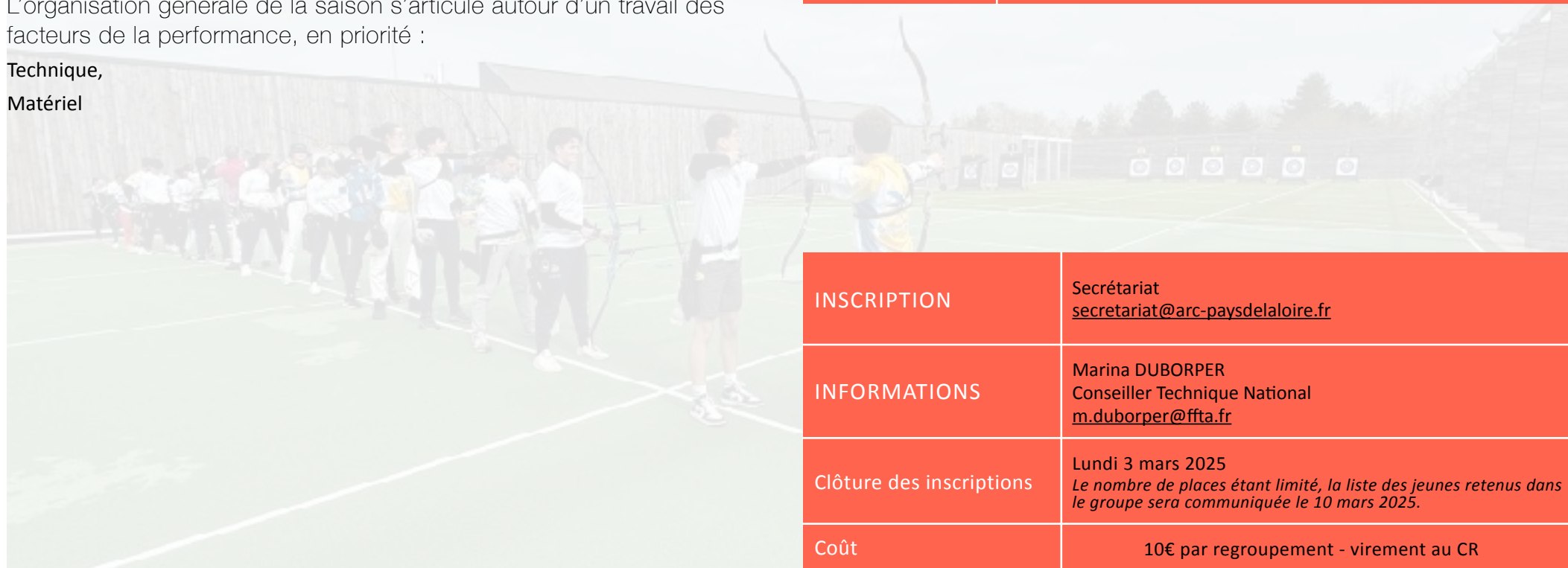
Archers compétiteurs des catégories jeunes, de U11 à U21.

ATTENTION, le nombre de places est limité à 12 par groupe.

L'organisation générale de la saison s'articule autour d'un travail des facteurs de la performance, en priorité :

Technique,

Matériel



L'offre pour la saison extérieure :

Lieux	groupe Nord-Est	Lieux	groupe Sud-Ouest
En cours d'étude	samedi 29 mars	En cours d'étude	samedi 29 mars
	samedi 12 avril		samedi 12 avril
	samedi 17 mai		dimanche 11 mai
CREPS regroupement commun avec le Groupe Élite	samedi 7 juin 2025		

INSCRIPTION

Secrétariat
secretariat@arc-paysdelaloire.fr

INFORMATIONS

Marina DUBORPER
Conseiller Technique National
m.duborper@ffta.fr

Clôture des inscriptions

Lundi 3 mars 2025
Le nombre de places étant limité, la liste des jeunes retenus dans le groupe sera communiquée le 10 mars 2025.

Coût

10€ par regroupement - virement au CR

LA FILIÈRE JEUNE RÉGIONALE

LE GROUPE ÉLITE JEUNES



Groupe composé par le Comité Régional

L'objectif :

Réunir les meilleurs tireurs régionaux

Augmenter le niveau de performance, préparer les épreuves régionales et nationales, soutien à l'intégration du Pôle Espoirs des Pays de la Loire :

I. Tir à 18m

II. TAE International

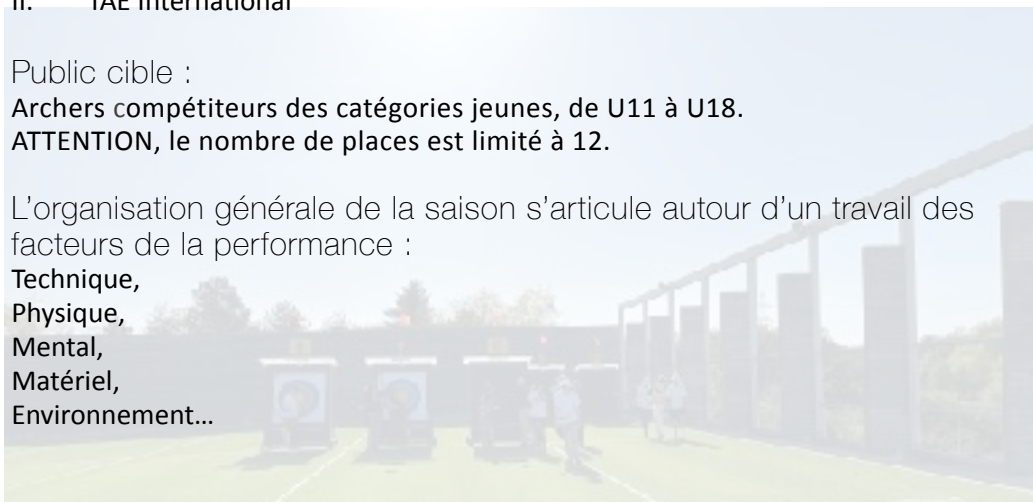
Public cible :

Archers compétiteurs des catégories jeunes, de U11 à U18.

ATTENTION, le nombre de places est limité à 12.

L'organisation générale de la saison s'articule autour d'un travail des facteurs de la performance :

Technique,
Physique,
Mental,
Matériel,
Environnement...



Lieux	Dates	Types de rencontre
CREPS	26-27 octobre 24 (S-D)	Stage de Toussaint (le 26/10 commun avec la FC fondamentaux)
	samedi 14 décembre 24	1. Regroupement
Régional	7-8 décembre 24	Compétition en club
CREPS	dimanche 12 janvier 25	2. Regroupement (commun avec l'EF+FC prépa physique)
Daumeray	1 février 2025	CR salle jeunes
CREPS	samedi 15 février 25	3. Regroupement
?	22-23 février 25	CF salle

L'offre pour la saison extérieure :

Lieux	Dates	Types de rencontre
CREPS	samedi 22 mars 25	4. Regroupement
	mercredi 26 mars 25	Compétition de préparation
	5-7 avril 25 (S-L)	2. Stage de Pâques
	samedi 10 mai 25	5. Regroupement
	mercredi 21 mai 25	Compétition de préparation
?	23-25 mai 25	TNJ 2
CREPS	samedi 7 juin 25	6. Regroupement
	mercredi 11 juin 25	Compétition de préparation
Rochefort-sur-Mer ?	13-15 juin 25	TNJ 3
?	21 juin 24 ?	CR TAEi jeunes
CREPS	samedi 28 juin 25	7. Dernier Regroupement
CREPS	mercredi 2 juillet 25	Compétition de préparation
Riom ?	21-23 juillet 25	CF TAEi

GESTION INSCRIPTIONS

Secrétariat
secretariat@arc-paysdelaloire.fr

INFORMATIONS

Marina DUBORPER
Conseiller Technique National
m.duborper@ffta.fr

Date limite de retour des réponses

Lundi 23 septembre 2024
Le nombre de places étant limité, la liste des jeunes sélectionnés dans le groupe sera communiquée le mardi 1er octobre 2024.

Coût

200 € par virement au CR

LE PÔLE ESPOIRS DES PAYS DE LA LOIRE STRUCTURE DE HAUT NIVEAU

DISPOSITIF DU PROJET DE PERFORMANCE FÉDÉRAL



Les pôles sont des structures permettant à la fois une pratique sportive de haut niveau et le suivi d'un cursus de formation adapté.

Ces structures sont reconnues par le Ministère des Sports par le biais d'une labellisation.

L'objectif est la réussite d'un double projet, sportif et scolaire :

- I. Permettre aux archers d'atteindre le haut niveau et donc l'intégration d'un Pôle France,
- II. Assurer leur formation scolaire au CENS, établissement privé annexé au CREPS des Pays de la Loire, réservé aux sportifs de haut niveau.

L'individualisation des services : le projet du sportif de haut niveau est placé au cœur du dispositif.

L'entraînement quotidien, voire bi-quotidien et le programme de compétitions sont établis par l'entraîneur de la structure et par la CTN.

L'essentiel du programme de compétitions :

- I. Les TNJ (pris en charge par le pôle - Comité Régional),
- II. Le championnat de France TAEI jeunes (non pris en charge),
- III. Des stages au sein des pôles ou des stages inter-pôles : ces stages sont organisés pendant les vacances scolaires (pris en charge),
- IV. Un regroupement préparatoire à la semaine du Championnat de France à destination des archers sélectionnés ; participation obligatoire pour les archers maintenus en pôle et à définir pour les autres (pris en charge).



La procédure d'admission en Pôle Espoirs :

Les critères d'admissibilité en Pôle Espoirs :

- Être licencié à la FFTA et pratiquer le tir olympique en compétition,
- Être âgé entre 12 et 16 ans,
- Niveau scolaire,
- Niveau sportif.

Détection sur candidature :

- I. Invitation des postulants pré sélectionnés sur deux journées d'évaluation lors du stage de Pâques : les 19 et 20 avril 2025 (CREPS Pays de la Loire),
- II. Consultation des résultats TAEI de la saison sportive 2025 en cours,
- III. La commission régionale d'admission détermine la liste des archers composant le Pôle Espoirs mi-juin.

Les critères de maintien en Pôle Espoirs :

- Élévation des capacités techniques, physiques, mentales et augmentation du niveau de performance en rapport avec les objectifs de l'archer formalisés dans son projet individuel de performance,
- Au minimum, maintien du niveau scolaire,
- Comportement dans l'esprit de la charte du sport de haut niveau et respect des règlements (FFTA, CREPS, Pôle, établissement scolaire),
- Être âgé de moins de 18 ans.



INFORMATIONS ET ENVOI DES CANDIDATURES	Marina DUBORPER Conseiller Technique National Coordinatrice Pays de la Loire m.duborper@ffta.fr	Olivier TAVERNIER DESJEPS Entraîneur du Pôle Espoirs o.tavernier@ffta.fr
LIEN INFOS	https://www.paysdelaloire-tiralarc.fr/poles-espoirs/	
Clôture des inscriptions	Le 31 mars 2025	